

COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 09.02.2024

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 20 FEVRIER 2024

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 10

Le MARDI 20 février 2024 à 20h00, en application des art L.2121-10 et L.2122-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni en Mairie de Littenheim, le conseil municipal légalement convoqué.

Présents : SONNENMOSER Bernard, Maire -Laurent BURCKEL, 1er adjoint, KAPP Florence, 2ème adjointe - GANTZER Nicolas – GERBER Aurore - GUTH Martin - REINHART Baptiste - ROBERT Sylvie - SCHWINN Jean - WEINSANDO Fabien.
Absent non excusé : LUTZ Guillaume

2024/01 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 DECEMBRE 2023

Monsieur le Maire, soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 décembre 2023.

CONSIDERANT que ce procès-verbal pouvait être consulté en même temps que le dossier du Conseil Municipal, dans les délais réglementaires.

Il propose au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ADOpte à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 décembre 2023.

2024/02 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à **l'unanimité** de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Baptiste Reinhart pour remplir cette fonction.

2024/03 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

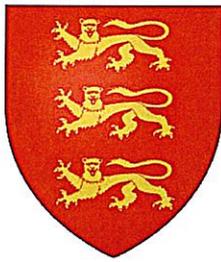
J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le compte financier unique concernant le budget principal de la Ville pour l'exercice 2023.

Le Compte Financier Unique (C.F.U.) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

La commune de Littenheim s'est portée candidate et a été retenue par les services de l'Etat pour l'application du référentiel budgétaire et comptable M57 au cours de l'année 2021 pour mise en œuvre en 2022 et une expérimentation du CFU en 2023.

Le C.F.U. vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion.

Les informations budgétaires et comptables soumises au vote sont ainsi rationalisées, modernisées et enrichies grâce au rapprochement au sein d'un unique document de données budgétaires et patrimoniales.



COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 09.02.2024

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 20 FEVRIER 2024

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 10

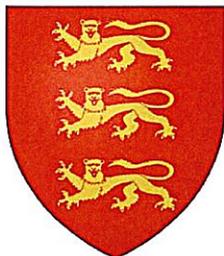
sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

La production entièrement dématérialisée de ce document s'appuie sur un travail collaboratif et concerté de la collectivité et du comptable public, dans un double objectif de simplification des procédures et de fiabilisation de la qualité des comptes.

Le compte financier unique de la commune pour le budget principal, dont vous trouverez une présentation détaillée en annexe à la présente délibération, est clôturé avec les résultats détaillés ci-après :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	90 371.96	158 080.00	516 127.96
Recettes réalisées	7 655.69	220 210.40	256 460.61
Reste à réaliser	0.00	0.00	0.00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	97 177.41	393 723.96	490 901.37
Dépenses réalisées	31 068.37	170 696.58	201 764.95
Reste à réaliser	1 338.00		1 338.00
Différences entre les titres et les mandats	-23 412.68	49 513.82	26 101.14
Résultats antérieurs reportés	6 805.45	235 643.96	242 449.41
Solde ou résultat de clôture	-16 607.23	285 157.78	268 550.55
Récapitulatif reste à réaliser	-1 338.00		
Résultat cumulé	-17 945 .23	285 157.78	267 212.55

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ADOpte à l'unanimité** d'adopter ledit Compte Financier Unique.



COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 09.02.2024

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 20 FEVRIER 2024

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 10

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

2024/04 - AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2023-BUDGET PRINCIPAL

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,
Constatant que le compte financier unique 2023 présente les résultats suivants :

	RESULTAT CLOTURE 2022	VIREMENT A LA SI	RESULTAT 2023	Reste à réaliser	RESULTAT CLOTURE 2023
Investissement	6 805.45		- 23 412.68	-1 338.00	- 17 945.23
Fonctionnement	235 643.96		49 513.82		285 157.78

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	285 157.78€
AFFECTATION OBLIGATOIRE :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	17 945.23€
SOLDE DISPONIBLE AFFECTE COMME SUIVIT :	
Affectation complémentaire en réserves c/1068	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement c/002	267 212.55€
Total affecté au c/1068	17 945.23€
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter c/002	0.00 €

2024/05 - FISCALITE DIRECTE LOCALE : vote des taux 2024

Mr le Maire rappelle qu'en 2023, le conseil municipal a voté les taux suivants :

TH : 9.25 %
TFB : 26.17 %
TFPNB : 40.34 %

Il est proposé, *de maintenir* les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les porter à :

TH : 9.25 %
TFB : 26.17 %
TFPNB : 40.34 %

APRÈS avoir entendu les explications fournies par M le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **DECIDE à l'unanimité** de maintenir les taux suivants :

TAXES	TAUX REFERENCE % 2024
T.F.P.B.	26.17
T.F.P.N.B.	40.34
TH	9.25



COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 09.02.2024

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 20 FEVRIER 2024

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 10

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

2024/06 - SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Lors de la réunion de travail du 16 janvier 2024, les membres du Conseil Municipal avaient proposé l'attribution des subventions suivantes :

Association	Montant accordé
AMIS DU MEMORIAL ALSACE MOSELLE	30 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS	100 € (exception pour encourager le remplacement du drapeau)
ARAHM	100 €
CROIX ROUGE	35 €
COOPERATIVE SCOLAIRE LITTENHEIM	100 €
CHORALE LITTENHEIM	100 €
LES AMIS DE LA CHAPELLE	100 €
ASSOCIATION FONCIERE LUPSTEIN LITTENHEIM	1600 €
ASCL LITTENHEIM	100 €
LITT EVENEMENT	100 €
AMICALE DES POMPIERS	100 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **DECIDE à l'unanimité** le versement des subventions tel que prévu ci-dessus.

Le versement des subventions est soumis à la transmission d'un n° Siret par les associations.

2024/07 – VOTE DU BUDGET 2024

M le Maire soumet au Conseil Municipal les propositions pour le budget 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

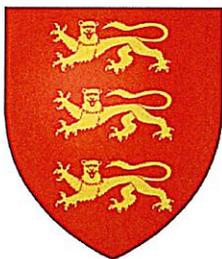
- **APPROUVE** le Budget Primitif de l'exercice 2024 de la commune, comme suit :

VUE D'ENSEMBLE

	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	437 142.55	169 930.00
RAR	0.00	0.00
RESULTAT REPORTE 002	0.00	267 212.55
TOTAL SECTION	437 142.55	437 142.55

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS VOTES	137 394.78	120 787.55
RAR	1 338.00	
AFFECTATION 1068		17 945.23
TOTAL SECTION	138 732.78	138 732.78

TOTAL BUDGET	575 875.33	575 875.33
--------------	------------	------------



COMMUNE DE LITTENHEIM

Date de convocation : 09.02.2024

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 20 FEVRIER 2024

sous la Présidence de M Bernard SONNENMOSER

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 10

DIVERS

- Arrêt maladie Pierrette du 15 février au 10 mars.
Antoine assure depuis le 12.02.2024 le nettoyage de l'école et de la mairie
- DECI : À la suite du contrôle des poteaux incendies, le maire a pris l'arrêté concernant la Défense Extérieure Contre l'Incendie.
- Devis demandé à Sobeca pour le changement des ampoules de l'éclairage public en LED (subvention possible du Fonds Vert)
- Nettoyage de Printemps : 16 mars à 9h00 devant la mairie.
- Vincent Eyler a fait l'égavage des saules vers les containers.
- Election européenne 9 juin.

Suivent les signatures des membres présents à la séance.

Pour extrait conforme :

Le Maire, Bernard SONNENMOSER

Le secrétaire de séance, Jean SCHWINN

